

---

## Rapport sur les frais annuels liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès pour 2023-2024

Ce rapport fournit des informations sur les frais annuels liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès pour Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Les frais liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès sont liés aux activités conformément au mandat d'EACL et aux priorités du gouvernement.

EACL est une société d'État fédérale chargée de favoriser la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. Nous nous acquittons de notre mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les [Laboratoires nucléaires canadiens](#), une entreprise privée, gèrent et exploitent nos sites en notre nom.

Le rôle d'EACL dans le cadre du modèle gouvernemental exploité par l'entrepreneur consiste à établir des priorités, à évaluer le rendement de l'entrepreneur et à apporter une valeur ajoutée pour le Canada. EACL conseille également le gouvernement du Canada sur les questions de politique liées à son mandat.

### Frais annuels liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès pour 2023-2024

Catégorie de frais	Frais pour l'exercice clos le 31 mars 2024	Frais pour l'exercice clos le 31 mars 2023
Activités opérationnelles	334 123 334 123 \$	212 095 \$
Principaux intervenants	145 722 \$	110 562 \$
Gouvernance interne	43 561 \$	23 471 \$
Formation	237 288 \$	215 229 \$
Autre	-	-
<b>Total pour les déplacements</b>	<b>760 693 \$</b>	<b>561 357 \$</b>
Hébergement	97 378 \$	29 958 \$
Frais pour les congrès et les cours	74 958 \$	51 614 \$
<b>Total des frais liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès</b>	<b>933 030 \$</b>	<b>642 929 \$</b>
<b>Voyages internationaux pour les membres du Conseil d'administration (inclus dans Total pour les déplacements ci-dessus)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

Les frais liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès pour 2023-2024 ont été engagés à l'appui du mandat et du rôle d'EACL, notamment les déplacements sur les sites d'EACL partout au Canada et l'établissement de relations de collaboration avec le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire, y compris les gouvernements étrangers et les organisations internationales, afin de tirer parti des pratiques exemplaires dans les domaines de la science et de la technologie nucléaires, d'assainissement de l'environnement, de déclassement nucléaire, de la gestion des déchets radioactifs et de la gestion d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Le personnel d'EACL a également représenté le Canada à des forums internationaux, par exemple à l'Agence internationale de l'énergie atomique, un forum intergouvernemental de coopération scientifique et technique dans le domaine nucléaire.

Les frais liés aux déplacements, à l'hébergement et aux congrès pour 2023-2024 étaient plus élevés qu'en 2022-2023 en raison des dépenses liées à l'atelier sur le Plan de travail fédéral sur la science et la technologie nucléaires, aux activités pour l'acquisition du modèle organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (qui doit expirer en septembre 2025) et à l'accueil par EACL des principaux intervenants et partenaires. Il y a également eu une augmentation de la formation et du développement professionnel pour les employés.